

## **Master 2 professionnel en sciences de l'information et de la communication « Conception et Gestion de Projets Numériques Territoriaux » (CGPNT)**

Une nouvelle session du Master 2 professionnel en sciences de l'information et de la communication « Conception et Gestion de Projets Numériques Territoriaux » (CGPNT) de l'Université de Paris X, dispensé en partie à distance, ouvrira à la rentrée d'octobre 2006.

Cette formation universitaire initiale et continue, est destinée à compléter les compétences d'urbanistes, de spécialistes de l'information et de la communication, de géographes, d'économistes, de sociologues, d'architectes, d'administrateurs des collectivités territoriales et de médiateurs sociaux amenés à concevoir et gérer des espaces publics d'accès aux techniques numériques pour renforcer le lien social, aider à l'expression culturelle multiple et croisée, développer le tissu économique local, ainsi que les préparer à la gestion et l'animation d'intranet d'entreprises.

La formation est dispensée à distance avec 3 semaines de regroupement présentiel. La première se déroule à la rentrée et permet de faire se rencontrer intervenants et étudiants. Des examens sur table sont organisés au cours de la première semaine de février et de la deuxième en avril. Dans sa partie à distance, la formation se déroule sous forme de séminaires virtuels sur Internet.

La formation est ouverte aux titulaires d'une maîtrise (master M1) ou aux étudiants en formation continue avec une expérience professionnelle suffisante dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) associée à un diplôme de l'enseignement supérieur.

Le candidat à l'inscription doit avoir la possibilité d'utiliser un ordinateur connecté à l'Internet, y compris à son domicile. Il doit pouvoir s'organiser pour suivre durant 12 mois un enseignement intensif qui nécessite de sa part une forte implication, efficacité et organisation.

### **Programme**

Les intervenants sont choisis afin de proposer des approches complémentaires entre universitaires, représentants institutionnels et professionnels.

#### **Unité d'enseignement 1 : *Politique numérique gouvernementale vis-à-vis des collectivités territoriales et des entreprises***

- EC 1 : Politiques publique et gouvernementale
- EC 2 : Politique des espaces publics
- EC 3 : Collectivités territoriales et entreprises

#### **Unité d'Enseignement 2 : *Inscription des TIC dans le développement territorial***

- EC 1 : Nature et impact des technologies de l'information sur l'économie
- EC 2 : Espaces multiservices et multifonctions
- EC 3 : Place des TIC dans l'organisation en réseau

#### **Unité d'Enseignement 3 : *Politiques de développement en recourant au numérique***

- EC 1 : Politiques d'accessibilité et modalités d'accès à l'information
- EC 2 : Politique de l'emploi - Conduite du changement et knowledge management

- EC 3 : Etude des nouveaux usages et des communautés de pratiques

**Unité d'Enseignement 4 : *Médiations administratives, éducatives et sociales***

- EC 1 : Pouvoirs des collectivités territoriales - Règles de gestion d'un projet de développement numérique
- EC 2 : Apprendre autrement - Le renouvellement des politiques de formation
- EC 3 : Métiers de la médiation liés à la net-économie - Techniques d'animation

**Unité d'Enseignement 5 : *Accompagnement du développement socio-économique***

- EC 1 : Les impératifs économiques
- EC 2 : L'importance des caractéristiques culturelles
- EC 3 : L'économie solidaire et le développement durable

**Unité d'Enseignement 6: *Usages des TIC du point de vue de l'utilisateur***

- EC 1 : Connaissance des principaux logiciels d'accès à l'information et de collaboration
- EC 2 : Enjeux autour des normes

**Unité d'Enseignement 7: *Conception et gestion de projets numériques en entreprise ou dans une collectivité territoriale***

- EC 1 : Etude des besoins des publics cibles
- EC 2 : Etude de faisabilité - Cahier des charges
- EC 3 : Analyse stratégique - Evaluation des dispositifs

**Unité d'Enseignement 8 : *Mémoire***

Pour le mémoire, il est attendu que l'étudiant choisisse la réalisation soit d'un audit numérique d'un dispositif existant, soit la rédaction d'un cahier des charges ou d'une étude de faisabilité, soit enfin d'un dispositif prototype d'accueil du public dans un espace d'accès public aux réseaux ou dans une entreprise

Volume horaire : 315 h (60 ECTS)

Site de la formation :

[http://www.u-paris10.fr/MP02003/0/fiche\\_\\_\\_formation/](http://www.u-paris10.fr/MP02003/0/fiche___formation/)

Contact mail : [jbianchi@u-paris10.fr](mailto:jbianchi@u-paris10.fr)